



AFAPCA
Centre de Ressources et d'Ingénierie
Pour l'Insertion et l'Emploi

PRESENTATION DES DISPOSITIFS

2025



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Les 4 pôles de compétences de l'AFAPCA :



Remobilisation et action santé

Dispositif RESPIR

REseau de Soins et de Pratiques pour une Insertion Réussie:

Accompagnement
Psychologique - Ostéopathique
Diététique - Socio Esthétique
Pratiques Alternatives
Complémentaires



Accompagnement à la mobilité

Dispositif Cantal'Mouv :

Plateforme de mobilité

Auto Ecole Solidaire

Accompagnement de
bénéficiaires en insertion

Pôle des Mobilités Durables

Accompagnement des
collectivités et des entreprises



Accompagnement à la formation

Dispositif DEFI Cantal :

Développement par l'Emploi et la
Formation pour l'Insertion - Cantal

Accompagnement
des contrats aidés PEC et CDDI



Accompagnement à l'emploi

Clauses Sociales d'Insertion

Accompagnement
des donneurs d'ordre
des entreprises
des partenaires de l'emploi

PRESCRIPTION EN LIGNE

4 étapes

1

Se connecter au site : <https://gestion.afapca.fr/>

Entrer l'identifiant : **afapca-prescripteur**

Entrer le mot de passe : **Prescription@15**

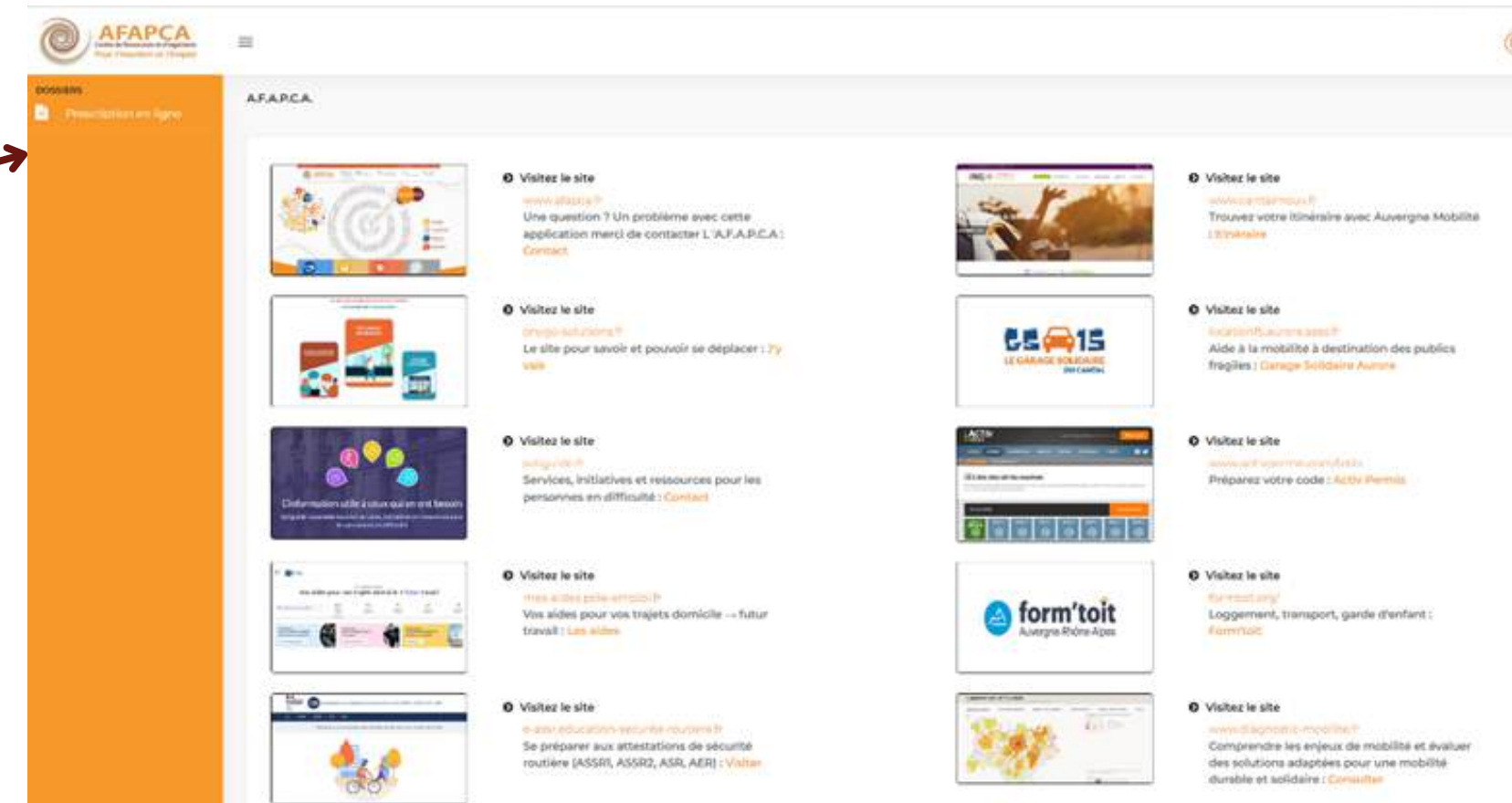
2

Cliquer sur Prescription en ligne

Choisir l'orientation,

Identifier les besoins

Remplir les informations prescripteur



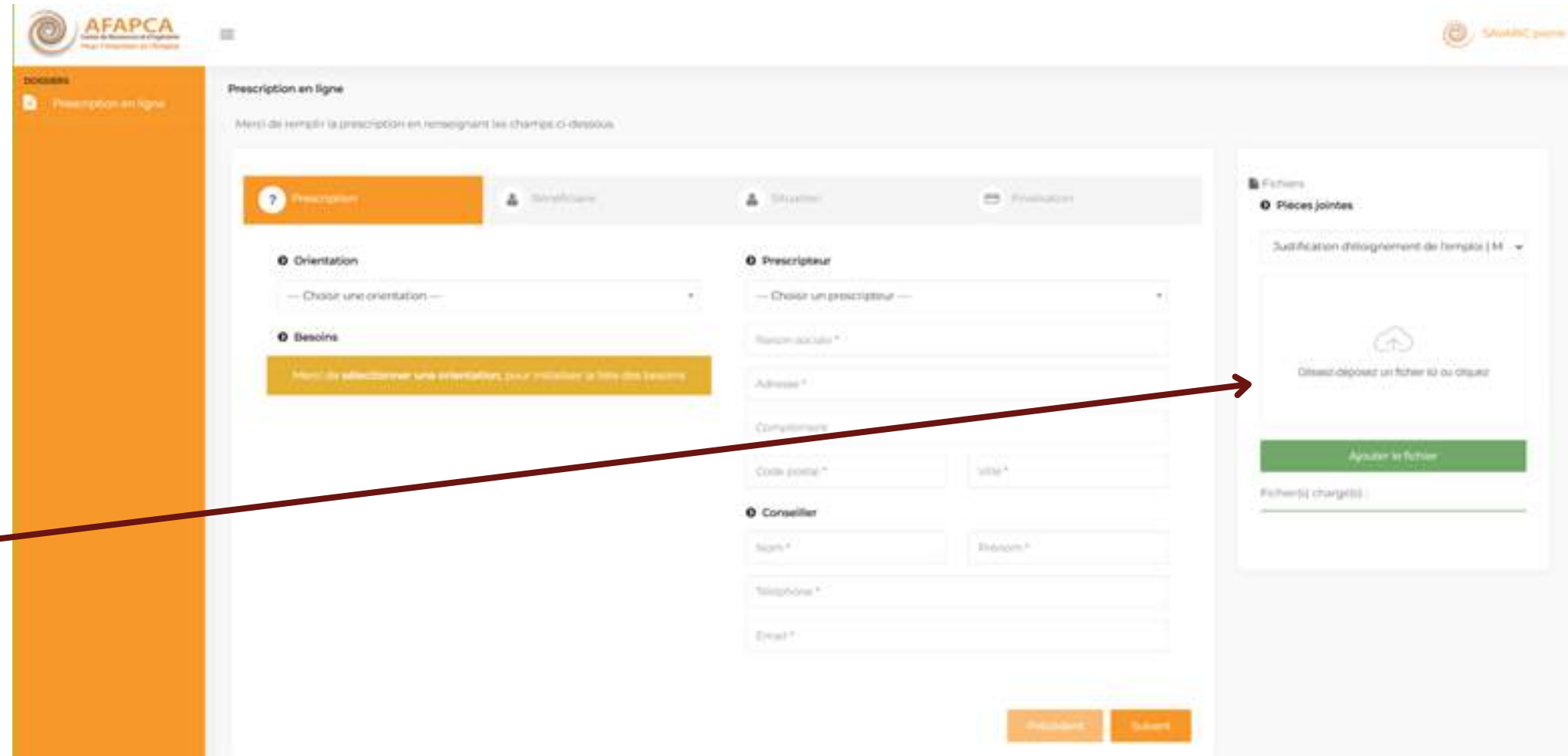
3

Saisir les informations concernant le bénéficiaire

Saisir les informations concernant la situation du bénéficiaire

Cocher les cases des mentions légales
Cliquer sur valider la demande

Possibilité d'insérer les pièces jointes dès cette étape et à chaque étape suivante



4

Insérer les pièces jointes

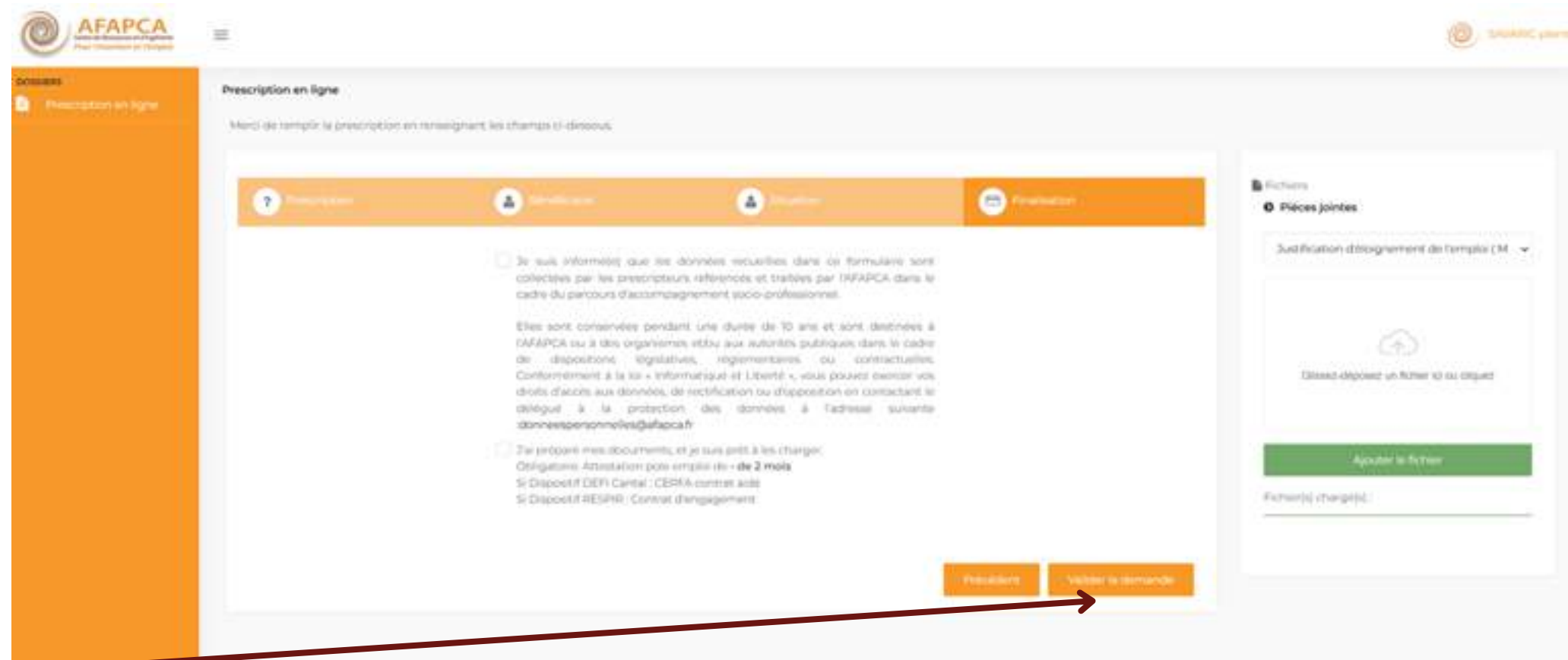
Pièces recevables uniquement:

Attestation France Travail
Attestation Mission Locale
Attestation Cap Emploi
Attestation Service Emploi Insertion

**+
Contrat engagement RESPIR**



Cliquer sur valider la demande





Remobilisation sociale & action de santé

Dispositif RESPIR - REseau de Soins et de Pratiques pour une Insertion Reussie

L'accompagnement a pour objectif :

De permettre le développement de l'autonomie, l'aptitude à entreprendre une démarche d'insertion professionnelle ou s'impliquer dans des activités sociales, éducatives ou culturelles.

D'orienter, si nécessaire, la personne vers des soins de droit commun

De débloquent une situation de difficulté corporelle et/ou psychologique

De préconiser des actions individuelles pour optimiser le parcours d'insertion

La levée des freins personnels, sociaux, socioprofessionnels --> insertion socioprofessionnelle





Présentation du dispositif

Le public visé

Il peut s'agir :

- de demandeurs d'emploi,
- de personnes intégrées en SIAE,
- de personnes sans emploi bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- de bénéficiaires de minimas sociaux (ASS, etc.),
- de jeunes de 16 ans à 25 ans, suivis par les Missions Locales et autres structures d'insertion,
- de personnes reconnues travailleurs handicapés suivies par Cap emploi,
- de personnes sans aucunes ressources.

Concernant les bénéficiaires qui ont un handicap du type déficience auditive et/ou de langage et/ou visuelle, ils devront être accompagnés soit de leurs référents pour faire l'interface si nécessaire, soit d'un traducteur/interprète, soit d'un signeur en Langue des Signes Française.





Propositions d'intervention

Consultations Psychologiques:

Pour les territoires de Aurillac - Mauriac - Saint Flour :

Nathalie CHAUVET

Consultations:

- **Aurillac**, cabinet libéral de l'intervenante : 38 bis, avenue des Pupilles de la Nation 15000 AURILLAC
- **Mauriac** : soit à la MSD de Mauriac, soit au cabinet libéral : 23, avenue de Clermont 15200 MAURIAC
- **Saint Flour**: MSD de SAINT FLOUR
- **Murat**: MSD de MURAT

Consultations Socio Esthétique Aurillac:

Pour le territoire d'Aurillac et Saint Flour:

Stéphanie Rieutord

Consultations:

- **Saint Flour**, Résidence notre dame - 32 rue du collège - 15100 SAINT FLOUR

Consultations Ostéopathiques:

Pour les territoires de Mauriac & Aurillac:

Stéphane DRACON

Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenant :

- **Mauriac**: 23, avenue de Clermont - 15200 MAURIAC
- **Aurillac**: 24 rue Paul Doumer - 15000 AURILLAC

Pour les territoires de Pleaux & Saint Mamet:

Maëlle AUBERGER

Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenant :

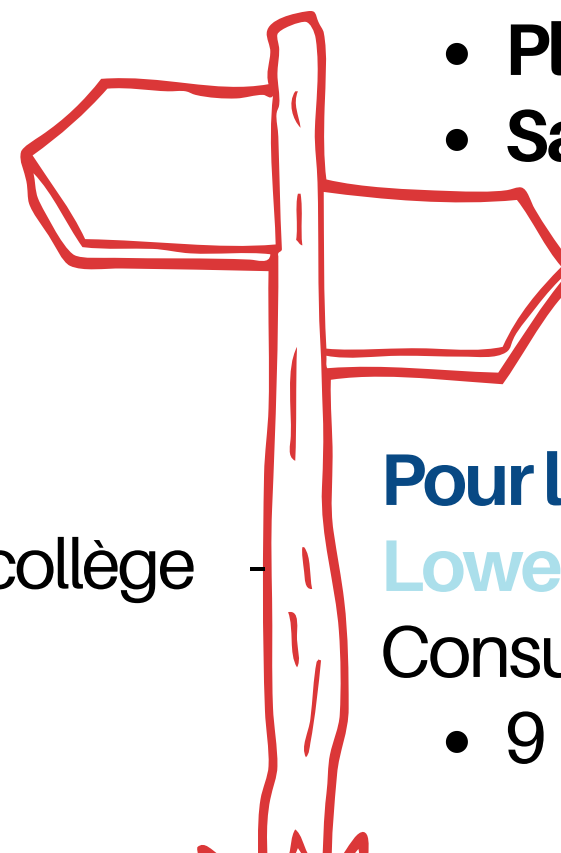
- **Pleaux**: Rue du Bournat - 15700 PLEAUX
- **Saint Mamet**: 5 rue A Lacarrière Latour - 15220 ST MAMET LA SALVETAT

Pour le territoire de Massiac:

Lowen URBAIN TROUVE

Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenant :

- 9 Rue Albert Chalvet - 15500 MASSIAC





Propositions d'intervention

Consultations Diététiques

Pour le territoire d'Aurillac :

Marie VIGIER

**Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenante :
44 rue Paul Doumer - 15000 AURILLAC**

Pour le territoire de St Flour :

Perrine LEGRAND

Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenante

- **Murat : MSD - 15300 Murat**
- **Saint Flour: 1 rue Marcellin Boudet - 15100 Saint Flour**

Pour les territoires de Mauriac - Riom es Montagne :

Florence DUPUY

Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenant :

- **Mauriac : MSD- 15200 Mauriac**
- **Riom es Montagne: 15400 Riom es Montagne**

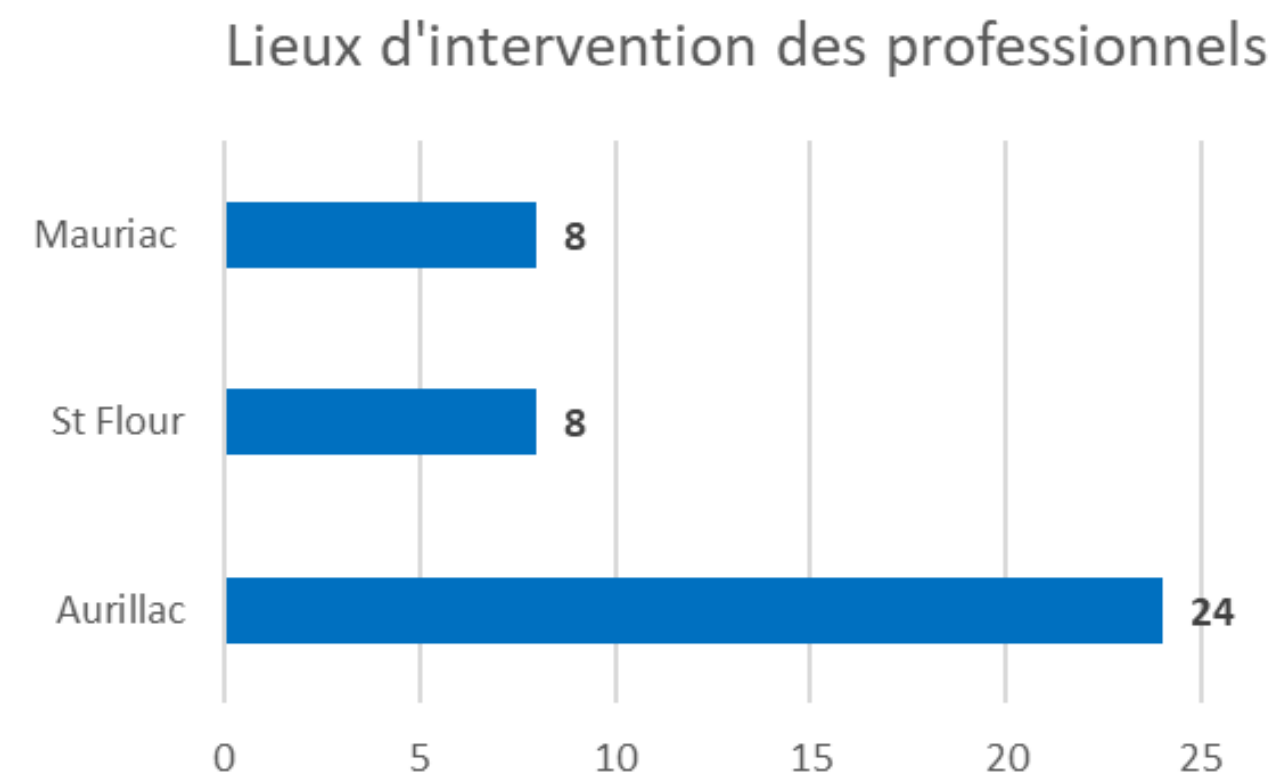




Propositions d'intervention

Les professionnels de pratiques alternatives complémentaires

Naturopathes	2	Shiatsu	2
Relaxologue	1	Massages bien être	1
Yogathérapeutes	2	Art thérapeutes	2
Médiation Animale	2	Kinésologue	2
Hypnothérapeutes	3	Coach vocal	1
Sonothérapeute	1	Reflexologue	2
Coach sportif	1	Micro kiné	1
Ayurvédique	1	Acupuncture	2
Sophrologues	3	EFT	1



L'orientation vers les professionnels de pratiques alternatives complémentaires est réalisée par la référente de parcours





Propositions d'intervention

Proposition :



5 consultations sont proposées avec des **psychologues, diététiciennes et socio esthéticiennes** afin de permettre aux participants de traiter de leurs difficultés annexes à la recherche d'emploi tel que la mobilité.

1 consultation ostéopathique renouvelable une fois pour débloquer une situation de difficulté corporelle ponctuelle.



Les séances sont cadencées en fonction des objectifs fixés et pour tenir compte de l'intérêt de la personne dans son orientation. Une orientation vers un autre professionnel en simultané, ou en cours ou suite aux consultations initiales sera possible via la fiche de suivi.



Démarches

Procédure d'accompagnement

A faire :

- Signature du bénéficiaire lors du 1er entretien
- Remplir pour chaque consultation la date
- Les séances doivent toujours être d'une durée d'1 heure
- Faire signer le bénéficiaire
- Signer
- Remplir le bilan de fin de prise en charge
- Faire signer le bénéficiaire
- Dater & Signer



Le professionnel intervenant devra recevoir le bénéficiaire de l'action dans le mois qui suit la date de validation

L'objectif est de relaiser le parcours dans les 6 mois suite au RDV préalable



FICHE DE SUIVI DISPOSITIF RESPIR



Nom, prénom : Date et Lieu de naissance :

Adresse :

Orienté par : Structure :

Admis

Non-admis

Motif : Préconisation :

Je soussigné,..... certifie vouloir m'engager dans une démarche de travail personnel au sein du dispositif et atteste être informé(e) que les informations recueillies dans ce formulaire sont collectées par les prescripteurs référencés et traitées par l'AFAPCA dans le cadre d'un accompagnement socio professionnel. Elles sont conservées pendant une durée de 10 ans et sont destinées à l'AFAPCA ou à des organismes et/ou aux autorités publiques dans le cadre de dispositions législatives, réglementaires ou contractuelles.

Conformément à la loi « Informatique et Liberté », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : donneespersonnelles@afapca.fr

J'atteste avoir été informé que l'opération à laquelle je participe bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne au titre du Fonds Social Européen

- Consultation psychologique : 1 à 5 séances non renouvelables
- Consultation Ostéopathique : 2 séances non renouvelables
- Consultation diététique : 1 à 5 séances non renouvelables
- Consultation socio esthétique : 1 à 5 séances non renouvelables

Consultation pratique alternative : 1 à 5 séances renouvelables

Nom de la pratique choisie :

Intervenant :

Fait à, le

Heure de début :Heure de fin.....

Signature du Bénéficiaire

Signature et cachet de l'AFAPCA

ACCOMPAGNEMENT REALISE				
Date des séances	Horaires		Signature(s) bénéficiaire	Signature(s) Professionnel.le
	Heure de début	Heure de fin		

BILAN DE LA PRISE EN CHARGE EU EGARD LA CONFIDENTIALITE

Points abordés :

Changements observés :

Préconisations :

Fin de prise en charge Non poursuite des consultations, motifs :

Changement d'accompagnement et de pratique alternative avant la fin des 5 premières séances

Demande de dérogation pour prolonger l'accompagnement dans la pratique alternative

Nombre de séances suggérées : 1 2 3 4 5

Changement d'accompagnement et de pratique après la fin des 5 premières séances

Fait à, le

Signature du Bénéficiaire

Signature de l'intervenant

Signature et cachet de l'AFAPCA





Démarches

Récapitulatif



Prescripteur:

- ▶ Remplir la **prescription numérique**
- ▶ **Mail d'accusé de réception**

Si non validation
L'AFAPCA informe
le prescripteur

AFAPCA

- ▶ Réceptionne de la fiche de prescription
- ▶ Vérifie les pièces justificatives
- ▶ Pour les psychologues, Ostéopathes, Diététiciennes et Socio Esthéticiennes transmission de la fiche de prescription à chaque professionnel
- ▶ Pour les pratiques alternatives, RDV de positionnement avec la référente de parcours

Professionnel intervenant:

- ▶ Pour les psychologues, Ostéopathes, Diététiciennes et Socio Esthéticiennes, le professionnel fixe un rendez vous dans un délai d'un mois après réception de la fiche de prescription, le bénéficiaire
- ▶ Pour les pratiques alternatives, le bénéficiaire prend contact avec le professionnel qui est informé
- ▶ A chaque séance ou consultation, signature de la feuille d'émargement

En cas d'absence
l'AFAPCA est
informé

AFAPCA

- ▶ Contacte chaque professionnel **tous les mois** pour savoir si les bénéficiaires se sont présentés au 1^{er} rdv
- ▶ Point de coordination avec le Service Emploi Insertion **tous les mois**
- ▶ Mise à jour du tableau des participants

Professionnel intervenant:

- ▶ **Si fin d'accompagnement**
 - Transmission de la fiche de suivi intégralement remplie.
 - Pour les pratiques alternatives, RDV de bilan avec préconisations (dérogation envisageable) réalisé avec la référente de parcours

Bilan et réorientation
vers du droit
commun possible

Professionnel intervenant:

- ▶ **Si besoin**
 - Un changement d'intervenant de pratiques alternatives peut être mis en place en cours d'accompagnement
- ▶ **Si abandon**
 - Transmission de la fiche de suivi
 - Le prescripteur est informé par l'AFAPCA





Accompagnement à la mobilité

2 objectifs :

● Pôle mobilités durable

1

Accompagner les territoires, collectivités et entreprises

Proposer aux bénéficiaires orientés par un prescripteur un "accompagnement"

● Plateforme de mobilité Cantal'Mouv

2

● Auto Ecole Solidaire

● Challenge mobilité



Cofinancé par l'Union européenne

1 Pôle des Mobilités Durables

Les fondateurs



Pierre Savaric, Directeur
direction@afapca.fr



Marie Louvradox, Directrice
marie.louvradox@cpie15.fr
Julie Daniel, Animatrice chargée d'études
environnement
julie.daniel@cpie15.fr



Alice Faure, Coordinatrice du Programme
Handicap et Société
handicapetsociete15@gmail.com



Elise Burgain, Experte mobilité active
burgainelise@yahoo.fr



Pierre Mousy, Conseiller en mobilité
durable
p.mousty@pm.me

Les membres



1 Ambition

Accompagner les acteurs dans l'émergence et l'expérimentation de modes de déplacements alternatifs.

3 Objectifs

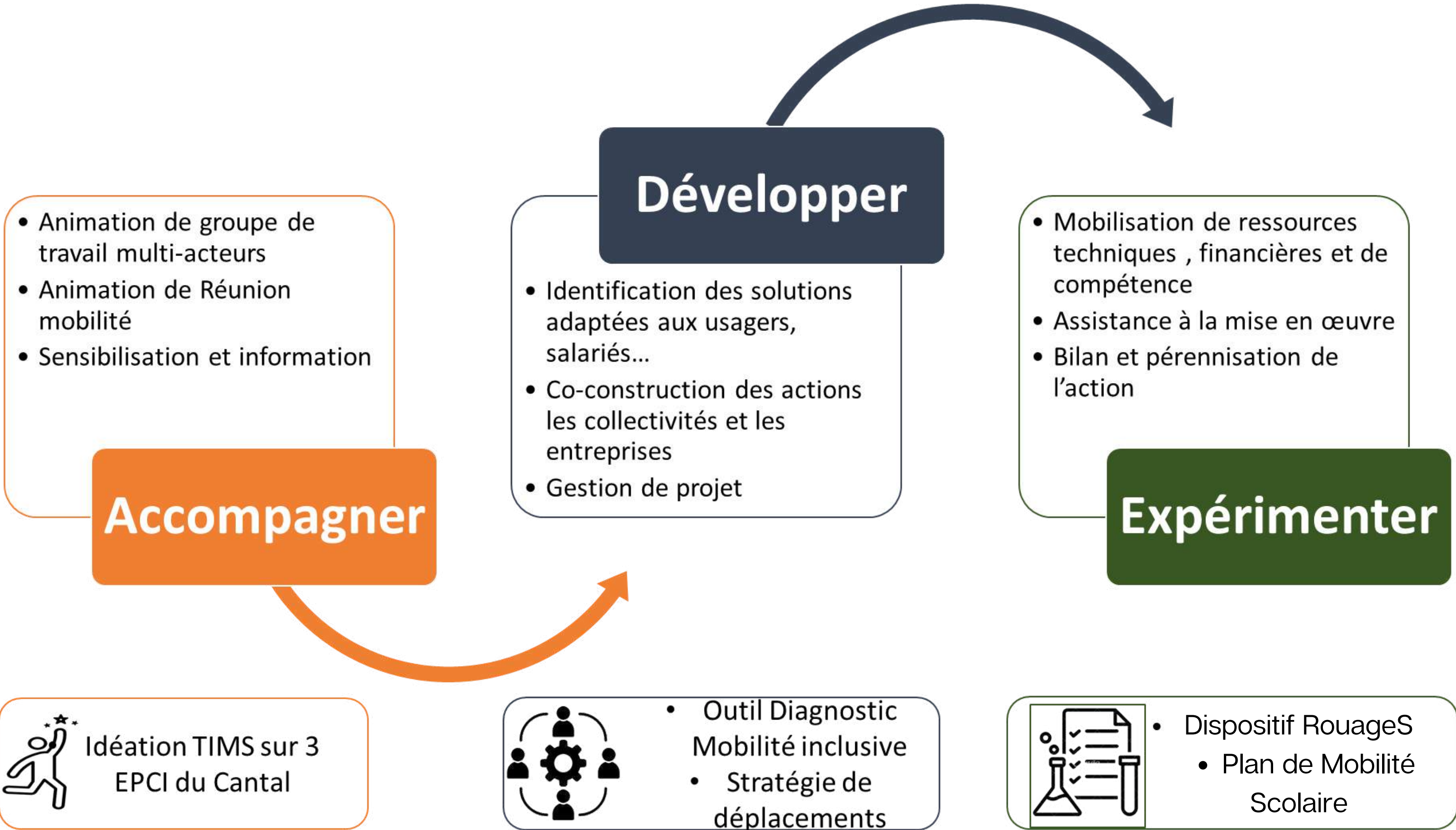
- Déployer des solutions concrètes de mobilités durables.
- Favoriser la coopération de tous.
- Promouvoir la transition solidaire sur les territoires.

4 Missions

- Conseiller et coordonner les projets de mobilité.
- Soutenir nos partenaires dans le déploiement de nouvelles solutions.
- Sensibiliser et accompagner aux changements.
- Valoriser les réussites et l'engagement de tous.

1

Présentation de l'accompagnement



Idéation TIMS sur 3 EPCI du Cantal

• Outil Diagnostic Mobilité inclusive
• Stratégie de déplacements

• Dispositif RouageS
• Plan de Mobilité Scolaire

1

Exemples de réalisation



DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE

Accéder à l'outil

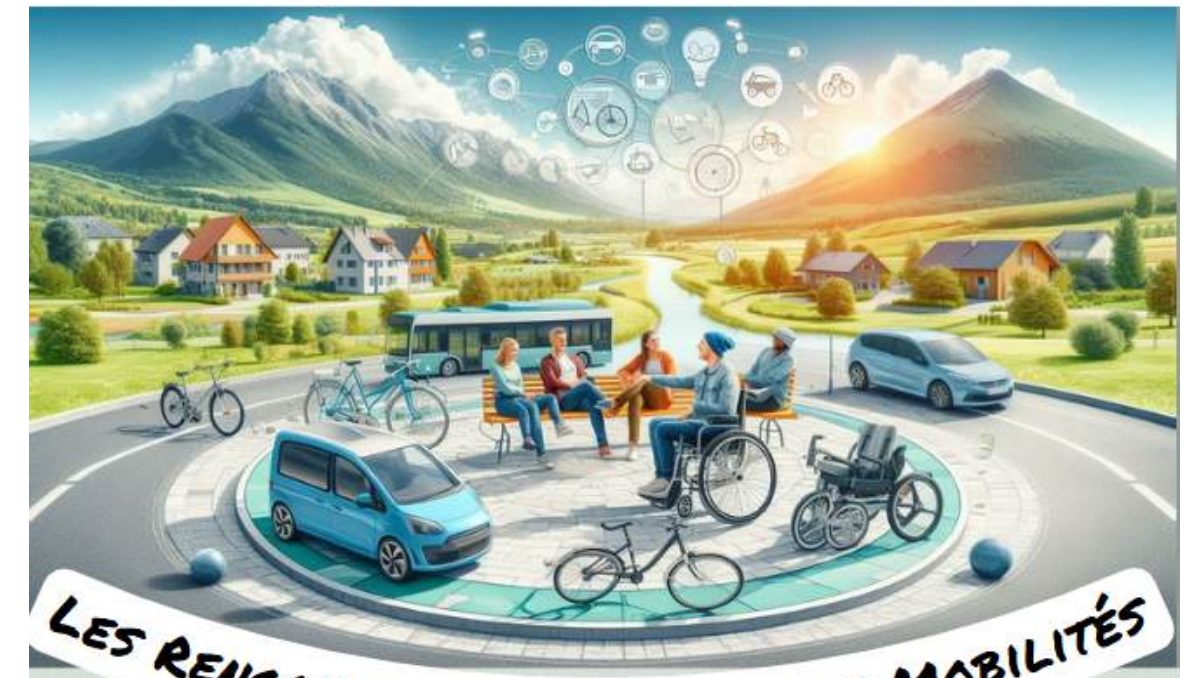
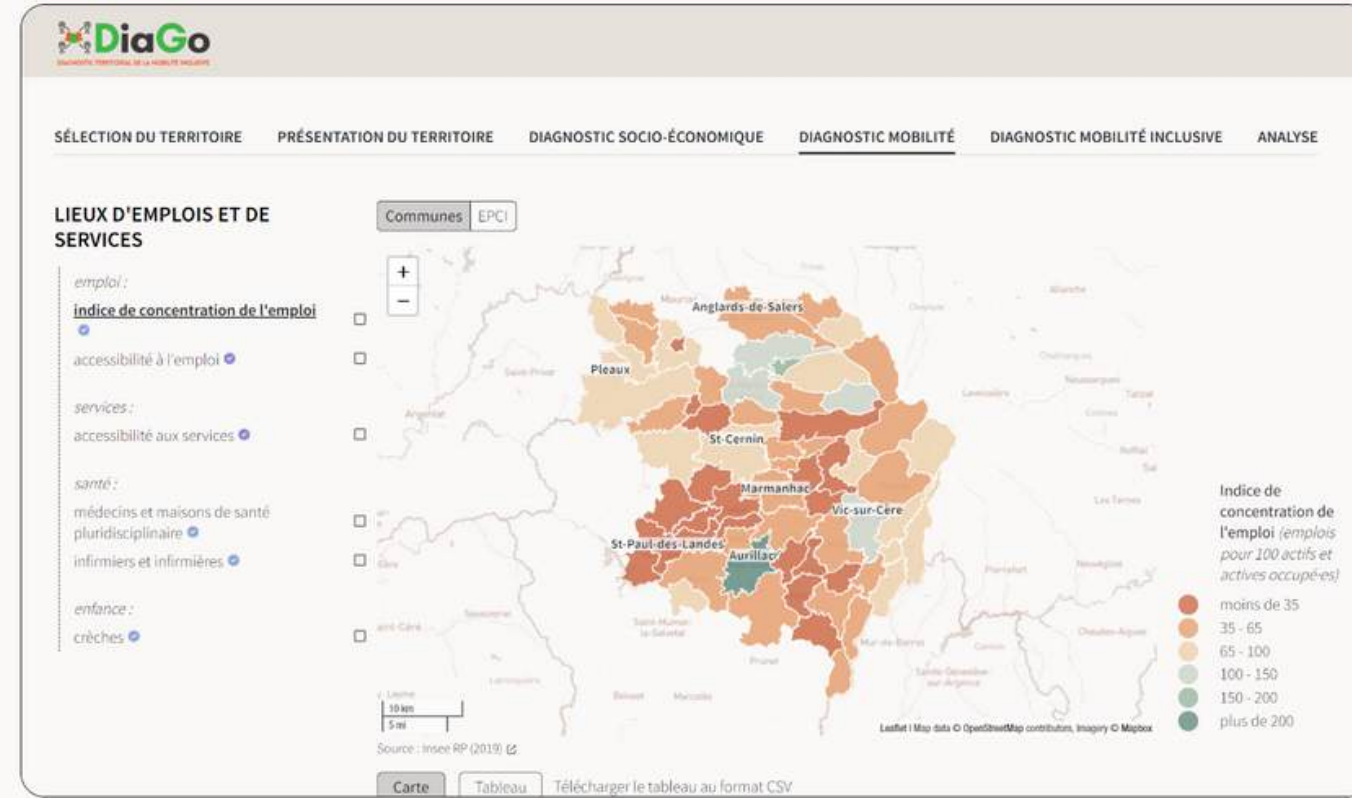
DiaGo est un outil cartographique de diagnostic territorial spécifique à la mobilité inclusive et à ses bénéficiaires en Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne.

POUR QUI ?

- les acteurs de la mobilité inclusive et durable
- les collectivités locales et les services de l'Etat

POURQUOI ?

- comprendre les enjeux de mobilité inclusive de votre territoire
- aider à la prise de décision stratégique
- adapter vos actions aux besoins du territoire
- parler un langage commun grâce aux cartes



LES RENCONTRES DE L'AGORA DES MOBILITÉS

Jeudi 19 septembre 2024

Place de la Paix à Aurillac

Une journée ouverte à toutes et tous

- Échanger librement sur nos enjeux de mobilité.
- Créer une culture commune autour des mobilités durables.
- Bâtir ensemble les mobilités de demain pour notre territoire.



Le nouveau programme pour une mobilité durable et solidaire



Auvergne-Rhône-Alpes

Challenge Mobilité!

Au travail j'y vais autrement.



1

Exemples de réalisation



LE TRANSPORT SOLIDAIRE POUR TOUS

ROUAGES va démarrer dans votre commune !

Après un an d'ateliers avec les futurs bénévoles, les bénéficiaires et vos élus, nous allons lancer Rouages, un service de copilotage solidaire.

Le but : permettre à tous de se déplacer, créer du lien social, renforcer la solidarité !



Pour aller faire vos courses...
aller chez le médecin...
voir des amis...

Tarifs (aller-simple) :

3 € - 0 à 25 km

9 € - 51 à 70 km

6 € - 26 à 50 km

12 € - 71 à 100 km

45 € - Clermont-Fd ou Limoges
(Aller simple ou aller-retour)

- 1 Vous nous contactez
Par internet, mail, téléphone...
- 2 Vous indiquez vos besoins
Aide particulière, aller-retour...
- 3 Vous choisissez votre moyen
de paiement
- 4 Nous vous confirmons la
prise en compte du trajet

Les bénévoles sont indemnisés par Rouages : 0,20 € /km

Pour en bénéficier ou devenir bénévole, contactez nous !

Téléphone :
07 50 56 15 62 / 04 71 43 07 20

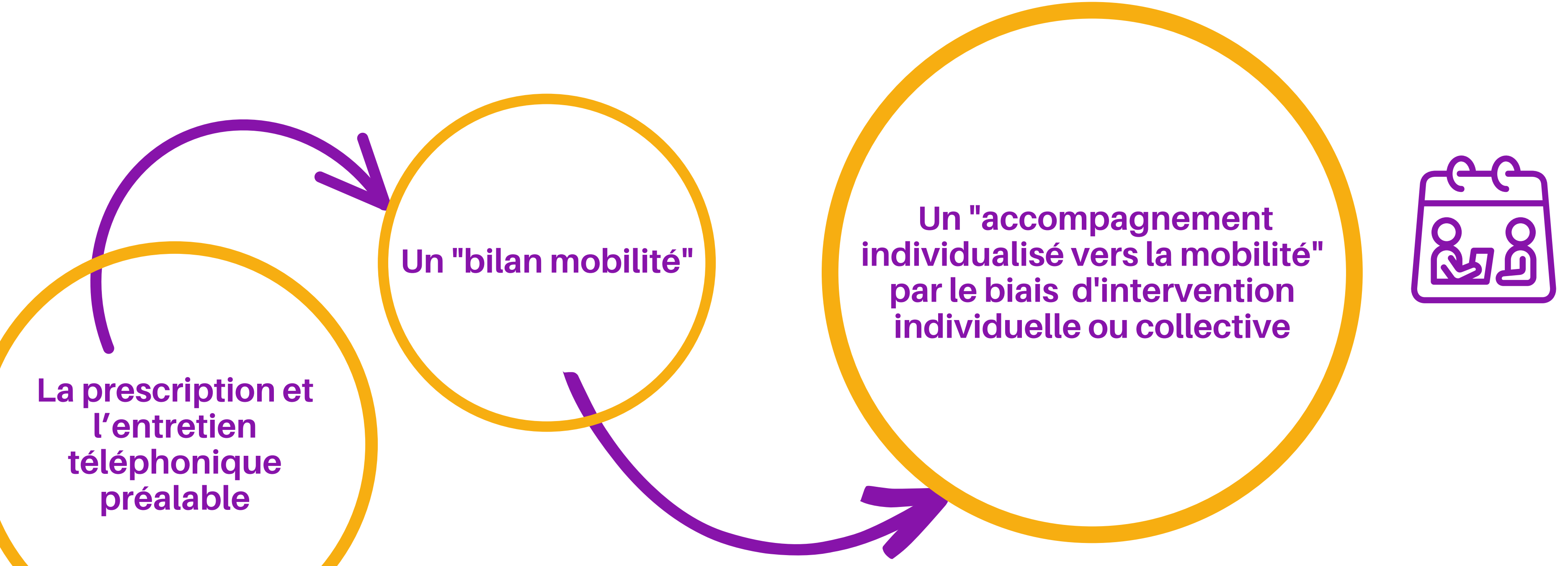
Mail :
defi-mouv@afapca.fr





Présentation du dispositif et de l'accompagnement

En tant que porteur de projet, l'AFAPCA met en œuvre un parcours d'accompagnement à la mobilité sur le territoire du Cantal permettant l'accès à une mobilité autonome et durable pour un public éloigné de l'emploi sur l'ensemble du département.





Présentation du dispositif

Le public

Le dispositif développe ses actions en direction de publics en fragilité économique, en démarche d'insertion professionnelle avec des problématiques de mobilité, de déplacement, sur prescription des professionnels de l'insertion sociale à savoir :

- De demandeurs d'emploi
- De personnes intégrées en structure d'insertion par l'activité économique
- De personnes sans emploi bénéficiaires du RSA
- De bénéficiaires de minima sociaux
- De jeunes suivis par la mission locale
- De personnes reconnues travailleurs handicapées suivies par CAP Emploi

Concernant les bénéficiaires qui ont un handicap du type déficience auditive et/ou de langage et/ou visuelle, ils doivent être accompagnés soit de leurs référents pour faire l'interface si nécessaire, soit d'un traducteur/interprète, soit d'un signeur en Langue des Signes Française.





Démarches

En fonction des résultats de l'entretien préalable, orientation ou non vers le Bilan Mobilité

Le prescripteur est informé de la décision prise.

Si le projet est conforme, l'AFAPCA prend contact avec le bénéficiaire pour fixer une rencontre afin de réaliser un Bilan Mobilité.

Signature d'une feuille d'émargement à chaque rencontre



Le contrat d'engagement est signé lors du 1er entretien et le plan d'action préconisé lors de la restitution du bilan mobilité, ainsi le bénéficiaire et le référent de parcours valideront ensemble le parcours mobilité

En cas d'incapacité du participant à engager un bilan mobilité, le parcours est classé en « non abouti » à l'issue de 2 appels au participant et 1 mail sans réponse.

L'AFAPCA informe le financeur et le prescripteur. Aucune prise en charge.

CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

Entre les parties

CANTAL'MOUV
AFAPCA – 10 Place du Champ de Foire – 15000 Aurillac
&
Nom, Prénom :
Adresse :
N° de tél :

CONTRACTUALISATION DES OBJECTIFS

Offre: Parcours d'accompagnement à la mobilité

Objectif général du parcours : Devenir mobile pour faciliter mon insertion socio-professionnelle

Action	Sélectionner	Remarque / Précision
Bilan Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Savoir Bouger : <input type="checkbox"/> Améliorer sa connaissance du territoire et des transports <input type="checkbox"/> Organiser ses déplacements <input type="checkbox"/> Utiliser les outils numériques en lien avec la mobilité <input type="checkbox"/> Pouvoir Bouger : <input type="checkbox"/> Acquérir des connaissances en code de la route <input type="checkbox"/> Acquérir des connaissances en conduite permis B / AM <input type="checkbox"/> Organiser et sécuriser le projet mobilité : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Projet Permis <input type="checkbox"/> Projet Achat véhicule <input type="checkbox"/> Projet Réparation véhicule <input type="checkbox"/> Projet Location véhicule 	

ENGAGEMENTS DE PARTIES

Par le présent contrat,

L'AFAPCA, par l'intermédiaire de la plateforme de mobilité CANTAL'MOUV, s'engage à mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires au succès de votre parcours prévu dans le présent contrat.

TOUS FINANCEMENTS D' ACTIONS DANS LE CADRE D' UN PARCOURS D' ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE SONT SOUS RESERVE DE VALIDATION DES FINANCEURS ET FERONT L'OBJET D' UN CONTRAT DE FINANCEMENT.

De même, l'association pourra annuler certaines actions si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure.

En cas de difficultés manifestes constatées par l'équipe pédagogique dans la réussite de votre formation (Manque de progression sur les modules d'apprentissages, problème de santé, difficultés financières, déménagement, etc...), l'association proposera au participant des solutions alternatives de mobilité adaptées à la situation dans la mesure du possible.



Le bilan mobilité

Le prestation se réalise en deux temps :

1

Evaluation de la pertinence du projet et des capacités, atouts et freins.

Collecte des informations suivantes lors de la 1ère rencontre avec le bénéficiaire :

- Situation administrative & Situation personnelle
- Environnement & Pratique de déplacements actuels
- Expérience professionnelle
- Capacités de base
- Santé physique et psychologique
- Situation financière
- Situation Permis
- Réparation véhicule
- Achat véhicule

Bilan d'évaluation

Numéro dossier : **2020-00213**

Orientation : **Plateforme mobilité**

Référent(s) : **Martine LINARD**

Début du parcours : **01/10/2020**

Date d'évaluation : **20/10/2020**

Bénéficiaire

Prescripteur

ANAMNESE

Mr a bénéficié de la prestation de Pôle emploi En route vers l'entreprise. Il a obtenu son permis de conduire. Son projet est désormais de s'orienter vers les métiers de l'aide à la personne. Il va suivre une formation d'ASH et travailler les week ends dans une maison de retraite. Il recherche des financements pour l'achat d'un véhicule de façon à améliorer sa mobilité et élargir sa recherche d'emploi

DIAGNOSTIC

• Situation administrative

Freins

Inscrit à Pôle Emploi
Pièce d'identité valide

Atouts

En formation 'Agent de service hospitalier' au GRETA jusqu'au 27/01/2021
Inscrit au Pôle emploi et indemnisé jusqu'au 9/11/2020

• Situation personnelle

Freins

Autonomie
Accès et maîtrise Internet

Atouts

Célibataire, 50 ans
Ancien compagnon d'Emmaüs
Locataire (le propriétaire est un particulier)
Accès internet sur ordinateur



Le bilan mobilité

2

Proposition de plan d'action et restitution

L'ensemble des données collectées lors du premier temps permet au conseiller mobilité de proposer au bénéficiaire un plan d'action.

Ce plan détermine les conditions de faisabilité du projet sur les volets :

- **Administratif & social** : si nécessaire, démarches préalables ou concomitantes à réaliser
- **De l'apprentissage** : préconisation auto-école marchande et/ou auto-école avec pédagogies adaptées, nombre d'heures de conduite à prévoir, durée prévisible du parcours, ...
- **Financier** : solutions possibles de financement du permis au regard du besoin évalué, éventuellement mobilisation d'une aide financière, faisabilité financière à court, moyen ou long terme
- **De l'accompagnement** : nécessité ou non d'un accompagnement durant le parcours, le cas échéant, accompagnement vers une solution alternative au permis

L'évaluation et la proposition de plan d'action sont restituées au bénéficiaire dans le cadre d'un document type « **bilan de Mobilité** ».



La prestation "Savoir Bouger"

Objectifs

- Acquérir une autonomie en matière de mobilité dans le quotidien.
- Faciliter l'accès au réseau existant.
- Apprendre à se déplacer.
- Recueillir des informations pour « bouger » autrement par le bénéficiaire.



La prestation se réalise en deux temps :

Ateliers collectifs

- Lister les moyens de transports.
- Apprendre à lire les panneaux, les cartes et plans de villes.
- Informer sur les TAD, le covoiturage, l'auto partage...

Accompagnement individuel

- Se déplacer en ville et handicap.
- Mise en pratique en prenant le bus, le train, les navettes gratuites...
- Recueil des ressentis du bénéficiaire après la pratique (stress, inquiétude,...).

Réorientations possibles :

FLE - Dispositif RESPIR



La prestation "Pouvoir Bouger"

Objectif

Favoriser le déplacement des bénéficiaires de manière autonome pour :

- Accéder à l'emploi
- Accéder à l'intérim
- Accéder à un entretien d'embauche
- Accéder à la formation

3 possibilités d'accompagnement :

Le permis B : code et/ou conduite



- Recherche de financement et mise en relation entre le bénéficiaire et l'auto-école pour l'inscription.
- Points réguliers sur l'avancement du parcours engagé avec l'auto-école solidaire ou commerciale
- Médiation si nécessaire avec l'auto-école.

Prestation Auto Ecole Solidaire

- L'accès à l'atelier Prépa Code et/ou
- L'accès à l'atelier Intégra Code et/ou
- L'accès à l'atelier Intégra Mob et/ou
- L'accès à l'atelier Code renforcé et/ou
- L'accès à l'atelier Code en déloc et/ou
- L'accès à l'examen du code et/ou
- L'accès à des heures de conduite en Boite manuelle & Boite automatique
- L'accès à des heures de conduite Permis AM option quadricycle

La réparation et/ou l'achat de véhicule

- Ingénierie de financement pour « Réparation et Achat » de véhicule
- Contacter des partenaires (Parcours confiance. CREASOL, association caritative...) & aide à la rédaction du dossier.



La location



Réorientation vers le garage solidaire du Cantal



Accompagnement à la formation



L'accompagnement a pour objectif :

Pour les associations et les collectivités

- qualifier leurs futurs salariés en amont
- travailler en lien avec les branches professionnelles
- cofinancer des formations pour les salariés

Pour les structures d'insertion

- mobiliser un réseau de partenaires
- faciliter l'accès à l'emploi durable des salariés en insertion
- financer des formations pour les salariés

Pour les salariés

- mettre en œuvre un parcours sécurisé vers et dans l'emploi durable au profit des salariés précaires : Contrat aidé et salariés en insertion

Proposition d'un plan d'action et de formation au salarié en accord avec l'employeur.

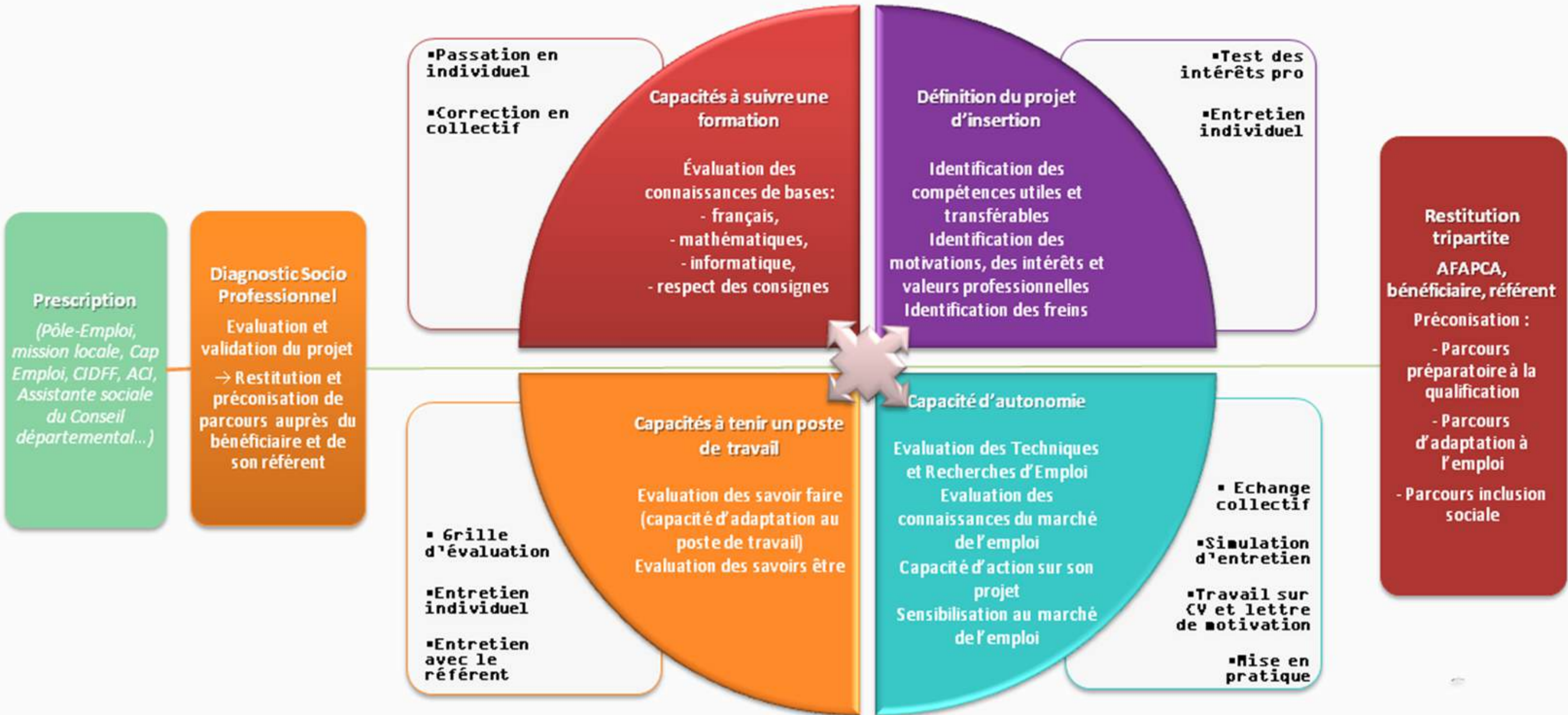
Mettre en œuvre des formations au plus près des bassins d'emplois des salariés.

Conserver sa rémunération par l'intermédiaire du contrat aidé.



Notre méthode

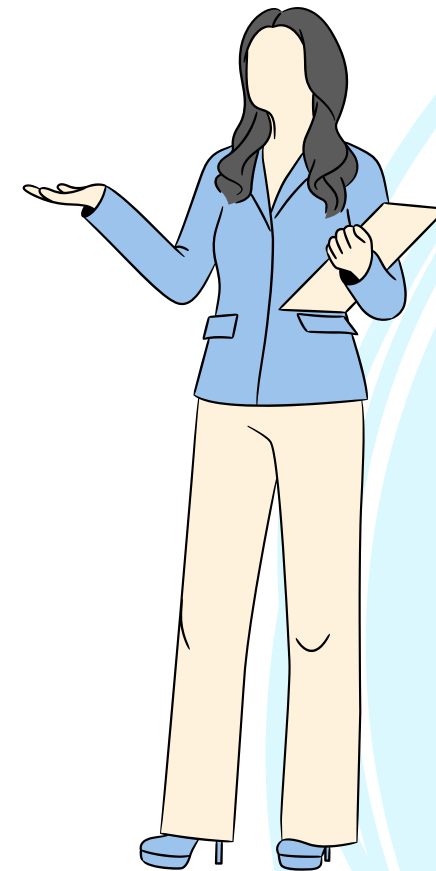
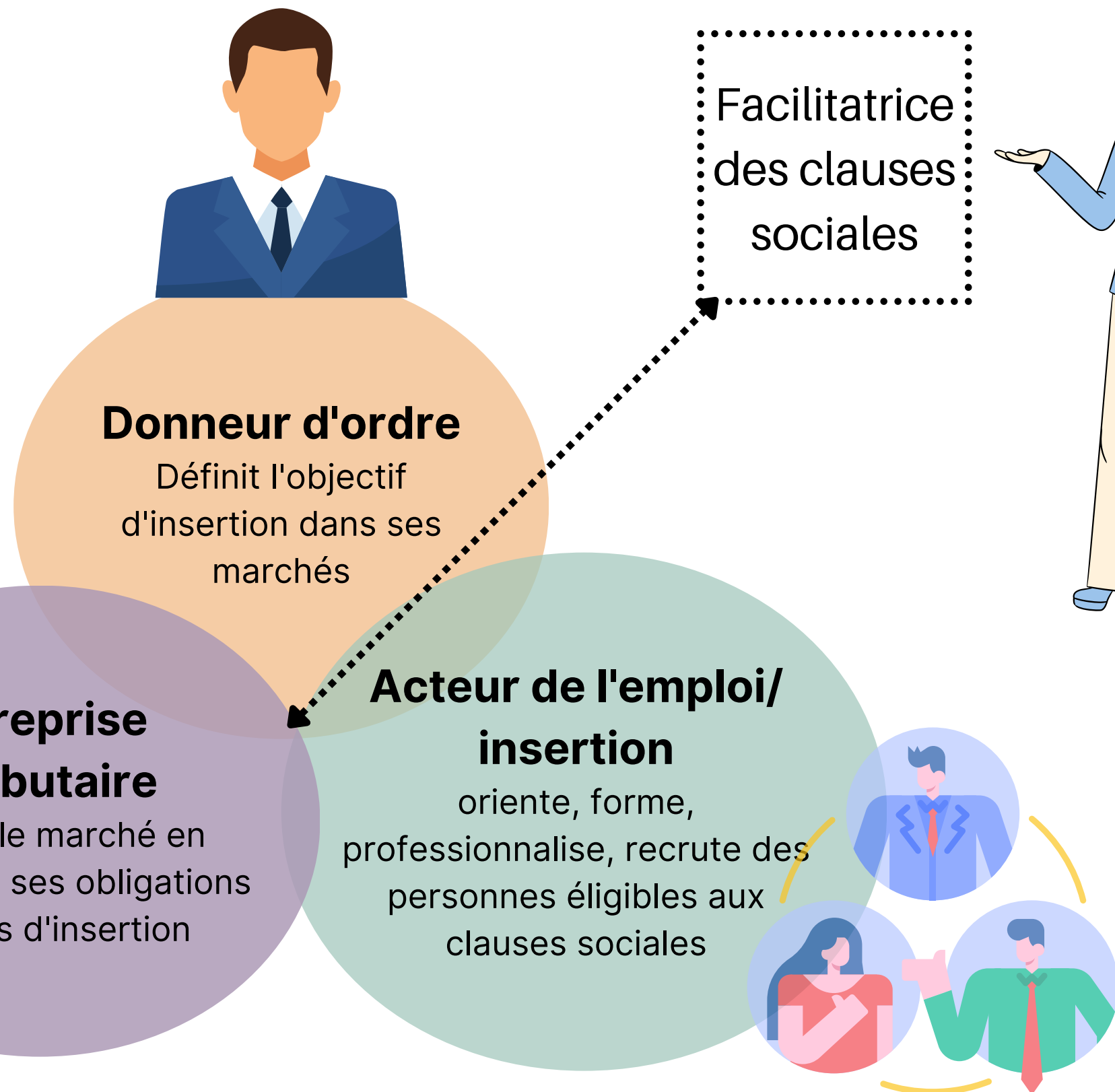
DIAGNOSTIC SOCIO PROFESSIONNEL





Accompagnement vers et dans l'emploi

Mission de facilitation des Clauses Sociales



La facilitatrice a un rôle d'intermédiation entre les donneurs d'ordres, les entreprises et les partenaires de l'emploi:

- sensibilisant les élus (repérage des marchés, des lots, choix des procédures et des secteurs d'activités, calcul des heures, rédaction du marché...)
- accompagnant les entreprises dans la réalisation des heures d'insertion (choix des modalités d'exécution, aide au recrutement, suivi des salariés...)
- centralisant les échanges avec les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap emploi, Structures d'insertion par l'activité économique, Agences intérim) et les demandeurs d'emplois



Accompagnement vers et dans l'emploi

Mission de facilitation des Clauses Sociales

L'accompagnement des Donneurs d'Ordre

- Information sur la démarche des clauses sociales
- Recensement des projets susceptibles d'être clausés
- Modalités de partenariat
- Calibrage et proposition de rédaction de la clause
- Contrôle de l'exécution, rédaction et transmission des bilans



L'accompagnement des entreprises

- Possibilité pour les entreprises de solliciter la mission de facilitation des clauses sociales dès la phase de consultation (coordonnées dans CCAP)
- Prise de contact de la Facilitatrice avec les entreprises dès l'attribution des marchés
- Rencontre physique des responsables lorsque l'entreprise le souhaite où qu'elle a besoin d'informations
- Définition du besoin de recrutement avec l'entreprise attributaire et des modalités: Mise à Disposition; Contrat CDD, CDI, Apprentissage, Interim...
- Sollicitation par la facilitatrice de l'ensemble des partenaires "emploi" de la clause sociale (SPE, PLIE, SIAE), par l'envoi d'un email définissant les critères de recrutement attendus.
- Mise en place d'opérations de recrutement à la demande des entreprises
- Validation par la facilitatrice de l'éligibilité du/de la candidat(e) retenu(e).
- Rencontre des Agences intérim à leur demande pour information sur la démarche

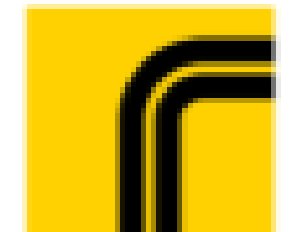
Nos partenaires financiers :



Cofinancé par l'Union européenne



Avec le soutien de :



Adhérent à :

